

Expansion des exportations—Loi

M. Blais: Le député a-t-il jamais entendu parler des prévisions budgétaires?

M. Coates: Les prévisions budgétaires? Avant que le ministre ne fasse son apparition en ces lieux, nous savions ce qu'étaient les prévisions budgétaires, nous savions comment en discuter et nous savions comment forcer les ministres à rendre compte de l'argent qu'ils dépensaient. Je me demande combien de fois, depuis qu'il siège sur les banquettes ministérielles, le ministre a comparu devant les députés pour rendre compte des sommes dont il était responsable et qu'il dépensait.

M. Forrestall: Trois fois en sept ans.

M. Blais: Trois fois en un an.

M. Coates: Trois fois. Voilà justement un exemple de ce que j'avance, monsieur le Président. Il n'y a aucune imputabilité. Le gouvernement échappe à tout contrôle, et le résultat net, c'est un déficit de 31 milliards de dollars. Voilà ce dont il est question aujourd'hui. Le gouvernement empile encore une nouvelle somme de 30 ou 40 milliards qu'il veut dépenser à sa guise et au bénéfice de ses amis, et nous affirmons qu'il n'en rend aucun compte aux contribuables du Canada. Nous disons qu'il faut exercer un certain contrôle pour que le Parlement ait enfin son mot à dire.

● (1650)

M. Blais: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement en matière de procédure en ce qui a trait au budget des dépenses. D'ordinaire, il y a un budget principal et des budgets supplémentaires «A», «B» et même «C». La plupart du temps j'ai comparu devant les comités afin de défendre le budget des dépenses, qu'il se soit agi du principal ou des supplémentaires.

M. Coates: Monsieur le Président, c'est un simulacre de rappel au Règlement. Cela montre encore une fois que le ministre ne prend pas du tout ce débat au sérieux. C'est dommage. Nous voici devant une mesure législative qui met en jeu au moins 50 milliards de dollars de recettes fiscales que l'on va prêter ici et là. L'argent va nous être remboursé en partie, mais pas totalement, s'il faut en juger par la façon dont cette société d'État réussit à gaspiller. Pourtant, le ministre proteste en disant que, de temps à autre, nous avons à étudier des budgets de dépenses. En effet, mais c'est un examen très superficiel. Lorsque la période fixée est écoulée, peu importe ce qu'il nous reste à dire, le Parlement se met soudain frénétiquement à adopter les crédits en un laps de temps qui peut durer deux ou trois heures, mettons huit heures, mais à la va-vite, sans rien vérifier et devant une opposition bâillonnée par la majorité gouvernementale. Il n'y a pas de pire dictature que celle d'un gouvernement majoritaire qui, sous des dehors démocratiques, force l'adoption de toutes les dépenses en un rien de temps. Les députés de l'opposition n'ont aucune chance alors d'examiner à

fond la plupart des postes budgétaires, en particulier les dépenses exagérées qui ont provoqué un déficit de 31 milliards de dollars.

M. Blais: Pourquoi n'avez-vous pas modifié le Règlement quand vous étiez au pouvoir?

M. Coates: Nous autres, députés de l'opposition, avons présenté des propositions d'amendement très sensées. Elles auraient pour effet d'améliorer le projet de loi, de donner aux contribuables la protection dont ils sont privés, et si le gouvernement avait le sens des responsabilités, il prendrait nos propositions au sérieux. «Très bien, nous dirait-il, vous voulez protéger davantage les contribuables, et c'est aussi ce que nous souhaitons; alors nous allons inscrire dans la mesure l'obligation de rendre des comptes.» Il accepterait l'amendement et nous pourrions lui donner notre confiance. Mais c'est impossible quand, après lui avoir signalé ses failles, appuyés en cela par une personne aussi apolitique que le vérificateur général, il rejette du revers de la main chaque élément des propositions d'amendement que nous lui avons faites.

Nous avons parlé d'une meilleure représentation du secteur privé au sein du conseil d'administration. Le député d'Oxford vient tout juste de nous présenter certaines des critiques qui sont formulées à l'endroit du Canada par rapport à d'autres pays. Tous les membres de mon parti veulent aider les dirigeants de l'entreprise privée à devenir de meilleurs commerçants. Nous pouvons le faire si nous sommes désireux d'y parvenir. Toute la question est là. De ces échanges commerciaux dépendent des emplois.

Un député a parlé de réduire le déficit tout en redonnant une plus grande part des recettes fiscales aux Canadiens. C'est possible, monsieur le Président, si nous donnons un emploi aux près de deux millions de chômeurs et si nous pouvons aider le secteur privé à décrocher des contrats, où que ce soit, et à créer des emplois ici. Les chômeurs ne seront plus alors à la charge de l'État et, au contraire, ils lui rapporteront des recettes. Le déficit ne sera plus de 31 milliards de dollars et nous essaierons d'équilibrer notre budget. Cependant, si nous devons nous fier exclusivement aux bureaucrates siégeant aux conseils d'administration de cette société et de toutes les autres sociétés de la Couronne, nous courrons alors le risque, monsieur le Président, d'aboutir à une autre Canadair ou de Havilland ou une autre de ces nombreuses sociétés de la Couronne qui ne font qu'empirer les choses et qui sont dirigées par des incompetents, car le gouvernement ne sait pas où s'arrêter quand il s'agit de népotisme. Seuls des libéraux défaits finissent par se retrouver dans ces conseils d'administration.

M. Blais: C'est faux!

M. Coates: Comme le très hon. John Diefenbaker l'a déclaré ici même: «Ils savent comment gagner leur guerre contre la pauvreté» . . .